

Suite à de nombreuses plaintes écrite et morales concernant Fellow2,

La commission de discipline a reçu le responsable de cette équipe et elle lui a exposé les différents greffes reprochés à ses joueurs, à savoir :

- Gestes excessifs
- Propos grossiers et injurieux
- Menaces et intimidations verbales et physiques
- Bousculades involontaires
- Administrativement : feuilles de match non remplies

Devant ces faits, nous demandons aux joueurs de Fellow 2 de modérer leur ardeur et suspend avec sursis jusqu'à la fin de la saison les joueurs de l'équipe (10 joueurs) :

MOLINO SEBASTIEN lic 428561

MOLINO CHRISTOPHE lic 174801

MOLINO MICKAEL lic 55498775

ORMEA JEROME lic 271107

DONARO LIONEL lic 174796

GAMBOTI FLORENT lic 167558

GAMBOTI NORBERT lic 318811

AZOULEY STEPHANE lic 256538

NELLER STEPHANE lic 55498762

CIPPOLINI FABIEN lic 55526118

En cas de récidive, nous serons dans l'obligation de retirer cette équipe du championnat du Lundi B.

Nous rappelons que le foot à 7 se veut être convivial, non violent, et respectueux de l'adversaire dans un esprit sportif.